



## Commission des Compétitions Jeunes et Seniors SAISON 2022/2023

### PROCÈS-VERBAL N°17

---

**Réunion du : mercredi 12 octobre 2022**

---

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de **7 jours** à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de **2 jours** pour les Coupes Nationales et de **3 jours** pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..*

\*\*\*\*\*

#### **539013 – RACING CLUB DE FRANCE**

U18 R1 : coup d'envoi à 12h30.

U18 R3/B : coup d'envoi à 15h.

U17 R2/D : coup d'envoi à 15h.

#### **COUPE DE FRANCE 2022/2023**

##### **6<sup>ème</sup> Tour**

#### **225308628 : SAINT MAUR VGA 1 / PARIS 13 ATLETICO 1 du 16/10/2022**

Demande de changement de terrain

Cette rencontre aura lieu sur le stade des Corneilles à ST MAUR DES FOSSES.

**Accord de la Commission.**

#### **225308631 : POISSY AS 1 / STE GENEVIEVE FC 1 du 16/10/2022**

Demande de changement de date et d'horaire.

Cette rencontre aura lieu le samedi 15 octobre 2022 à 17h00, sur le stade Léo Lagrange 1 à POISSY.

**Accord des 2 clubs.**

**Accord de la Commission.**

#### **25308623 : VILLEJUIF US 1 / DRANCY JA 1 du 16/10/2022**

Demande de changement de date et d'horaire.

Cette rencontre aura lieu le samedi 15 octobre 2022 à 18h00, sur le stade Louis Dolly à VILLEJUIF.

**Accord des 2 clubs.**

**Accord de la Commission.**

**25308627 : SARCELLES AAS 1 / LINAS MONTLHERY ESA 1 du 16/10/2022**

Demande de changement d'horaire à 15h30.

Accord des 2 clubs.

Accord de la Commission.

**25308624 : PARIS 15 AC 1 / CRETEIL LUSITANOS US 1 du 16/10/2022**

Demande de changement d'horaire.

Cette rencontre aura lieu à 15h00.

**Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de CRETEIL LUSITANOS US.**

**25308626 : ULIS CO 1 / CLAYE SOUILLY S. 1 du 16/10/2022**

Demande de changement de date et d'horaire.

Cette rencontre aura lieu le samedi 15 octobre 2022 à 15h00, sur le stade Jean Marc Salinier aux ULIS

**Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de CLAYE SOUILLY.**

**25308630 : GRIGNY US 1 / AUBERVILLIERS F.C.M. 1 du 16/10/2022**

Demande de GRIGNY US jouer le samedi 15 octobre 2022 à 18h00, sur le stade Jean Miaud 1 à GRIGNY.

La Commission ne peut valider l'horaire de 18h00, car le terrain ne dispose pas d'un éclairage classé.

**25308621 : VERSAILLES FC 78 1 / RED STAR FC 1 du 16/10/2022**

La Commission,

Pris connaissance de la décision de la C.R.D. en date du 12/10/2022 concernant le match du 5<sup>ème</sup> tour ARGENTEUIL R.C. / VERSAILLES F.C. 78 du 09/10/2022, (match gagné à VERSAILLES F.C. 78),

Après lecture :

. des courriels de VERSAILLES F.C. 78 et de la Mairie de VERSAILLES indiquant l'indisponibilité du stade MONTBAURON, en raison d'une manifestation d'athlétisme les 15 et 16 octobre 2022 ;

. de la demande via Footclub de VERSAILLES F.C. 78 pour inverser le match et du refus du RED STAR F.C. ;

. du courriel de VERSAILLES F.C. 78 demandant à jouer sur le stade Porchefontaine à huis clos ;

Considérant que l'article 6.2 du règlement de l'épreuve éliminatoire de la Coupe de France stipule que « *Dans tous les cas, pour les rencontres du 6<sup>ème</sup> tour, l'installation sportive doit être équipée au minimum d'une tribune dont la capacité d'accueil doit être en adéquation avec l'affluence attendue en raison de l'affiche du match.* »,

Considérant que le stade Porchefontaine ne dispose pas de tribune,

considérant que l'article 15.4 du Règlement de la Coupe de France précise que « *Un club recevant ne peut de sa propre initiative décider de la tenue d'un match à huis clos* »,

Par ces motifs,

**Emet un avis défavorable au déroulement du match sur le stade Porchefontaine.**

**Demande au club de VERSAILLES F.C. 78 de proposer une installation sportive permettant d'accueillir le match pour le vendredi 14/10/2022 à 16h00 au plus tard.**

**SENIORS – COUPE DE PARIS – CREDIT MUTUEL I.D.F.**

**25309061 : ESPERANCE AULNAYSIENNE 1 / GARENNE COLOMBES AF 1 du 16/10/2022**

Demande de changement d'horaire et de date.

Cette rencontre aura lieu le samedi 15 octobre 2022 à 18h00, sur le stade de la Rose des Vents 2 à AULNAY SOUS BOIS.

**Accord des 2 clubs.**

**Accord de la Commission.**

**25309077 : ST LEU FC 1 / VIRY CHATILLON ES 1 du 16/10/2022**

Demande de changement d'horaire et de date.

Cette rencontre aura lieu le samedi 15 octobre 2022 à 18h00, sur le stade Gérard Houllier à ST LEU LA FORET.

**Accord des 2 clubs.**

**Accord de la Commission.****25309066 : TRAPPES ES 1 / CAP CHARENTON 1 du 16/10/2022**

Demande de changement de terrain et d'horaire.

Cette rencontre aura lieu à 16h00, sur le stade Robert Gravaud 2 à TRAPPES.

**Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit du CAP CHARENTON.**

**25309059 : LILAS FC 1 / SARCELLES AAS 2 du 16/10/2022**

Demande de changement d'horaire et de date.

Cette rencontre aura lieu le samedi 15 octobre 2022 à 18h00, sur le Parc des Sports 1 aux LILAS.

**Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de SARCELLES AAS.**

**25309078 : FC 93 BOBIGNY BG 2 / MEAUX ACADEMY CS 1 du 16/10/2022**

Demande de changement d'horaire et de date.

Cette rencontre aura lieu le samedi 15 octobre 2022 à 18h00, sur le stade Auguste Delaune à BOBIGNY

**Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de MEAUX ACADEMY.**

**SENIORS – CHAMPIONNAT****547 035 – BLANC MESNIL SP.F.B. (N3)**

Courriel de BLANC MESNIL SFB et de la Mairie de BLANC MESNIL demandant que les rencontres à domicile de l'équipe de NATIONAL 3 se déroulent le samedi à 15h00 jusqu'à la fin de saison, en raison des coûts de fonctionnement liés à la fourniture d'énergie.

**Accord de la Commission, à l'exception des matches des 2 dernières journées de championnat qui se joueront le samedi à 18h00 pour tous les clubs.**

**U20 – CHAMPIONNAT****541004 – HOUILLES S.O. (R3)****RAPPEL**

La Commission rappelle la décision de la décision de la C.R.D. du 06/04/2022 ayant infligé une suspension de terrain de 1 match ferme à l'équipe U20 de HOUILLES S.O. à compter du 09/05/2022.

La Commission demande au club de lui communiquer le nom du terrain de repli accompagné de l'attestation de mise à disposition du propriétaire des installations.

La Commission précise que si le club de HOUILLES S.O. est tiré club recevant lors de matches de coupe Paris IDF, cette rencontre sera à prendre en compte dans la purge de la suspension du terrain.

La rencontre concernée est :

- 24977186 : HOUILLES S.O 20 / FRANCONVILLE FC 20 du 16/10/2022

**24977183 – MONTMORENCY FC 20 / CERGY PONTOISE FC 20 du 16/10/2022 (R3/E)**

Courriel de MONTMORENCY et arrêté municipal de fermeture des installations.

Accord des 2 clubs pour inverser le match.

Accord de la Commission.

**545568 – PORTUGAL NOUVEAU A– R3/D**

Courriel du club de PORTUGAL NOUVEAU forfait général.

La Commission enregistre le forfait général de cette équipe.

**24977459 – BAGNEUX 20 / ECOLE PLESSEENNE 20 du 30/10/22 (R3/F)**

La Commission prend connaissance du courriel du District du Val-de-Marne (organisation du tournoi international U16 à LE PLESSIS TREVISE).

Elle demande au club de l'ECOLE PLESSEENNE de lui confirmer sa demande de report de match.

La Commission informe que ce match sera avancé au 23/10/2022 à réception de la demande de l'ECOLE PLESSEENNE.

**U20 – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF****25270921 – PORTUGAL NOUVEAU 20 / ARGENTEUIL RC 20 du 09/10/2022**

Lecture de la FMI et du rapport de l'arbitre.

Forfait non avisé du club PORTUGAL NOUVEAU 20.

ARGENTEUIL RC qualifié pour le prochain tour.

**1/16<sup>èmes</sup> de finale**

La Commission a effectué le tirage au sort des 16<sup>èmes</sup> de finales de la COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF U20 qui auront lieu le dimanche 23 octobre 2022.

Les matchs sont disponibles sur le site de la LPIFF.

En cas d'indisponibilité du terrain du club recevant, la rencontre sera automatiquement inversée.

Désignation d'un arbitre officiel à la charge du club recevant.

**COUPE GAMBARDELLA****3<sup>ème</sup> Tour**

**Tirage au sort du 3<sup>ème</sup> tour qui se déroulera le dimanche 23 octobre 2022.**

Les 36 matchs de ce tour sont à consulter sur le site internet de la Ligue.

<https://paris-idf.fff.fr/competitions?id=392794&poule=12&phase=1&type=cp&tab=resultat>

En cas d'indisponibilité du terrain du club recevant, la rencontre sera automatiquement inversée.

La Commission invite les clubs à prendre connaissance des conditions de participation en consultant le règlement de l'épreuve :

<https://paris-idf.fff.fr/wp-content/uploads/sites/19/bsk-pdf-anager/f376b37b8f75639a185382bcd1f10200.pdf>

**EPREUVE:**

Pour les rencontres devant se dérouler en lever de rideau (**entre 11h45 et 12h30**), il appartient au club recevant d'en faire la demande auprès de la Commission et d'en aviser son adversaire.

L'accord de ce dernier n'est pas nécessaire et ne peut en aucun cas être refusé.

En dehors de cette plage horaire, les accords des 2 clubs sont obligatoires.

**Arbitrage:**

Pour ces rencontres, il sera désigné **(1) UN** Arbitre officiel, à la charge du club recevant.

**U18 – COUPE DE PARIS – CREDIT MUTUEL I.D.F.****2<sup>ème</sup> Tour:**

Les matchs sont à consulter sur le site internet de la Ligue et se dérouleront le dimanche 23/10/2022

**Clubs exempts** : AS ST OUEN L'AUMONE et les clubs qualifiés en Coupe Gambardella.

Pour ces rencontres il sera désigné **UN (1) ARBITRE**, à la charge du club recevant.

**U18 - CHAMPIONNAT****24557703 : NEUILLY SUR MARNE SFC 1 / GENNEVILLIERS CSM 1 du 16/10/2022 (R3/D)****RAPPEL**

La Commission rappelle la décision de la Commission Régionale de Discipline du 09/03/2022 et demande au club de lui communiquer le nom du terrain de repli accompagné de l'attestation de mise à disposition du

propriétaire des installations pour la rencontre, document devant parvenir au plus le vendredi 14 octobre 2022 à 12h00.

**24557310 : ANTONY FOOT EVOLUTION 1 / VIRY CHATILLON ES 1 du 16/10/2022 (R3/A)**

Courriel d'ANTONY FOOT EVOLUTION et attestation de la Mairie de WISSOUS informant du prêt d'un terrain de repli.

Cette rencontre aura lieu le samedi 15 octobre 2022 à 16h00, sur le stade de l'Europe à WISSOUS.

**Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de VIRY CHATILLON pour jouer ce match le samedi.**

**A défaut, le club d'ANTONY FOOT EVOLUTION devra fournir un autre terrain de repli pour jouer le dimanche 16 octobre 2022.**

**U17 - CHAMPIONNAT**

**24603927 : JEUNESSE AUBERVILLIERS 1 / PARIS ST GERMAIN FC 1 du 02/10/2022 (R1)**

La Commission reporte cette rencontre à une date ultérieure.

**24963024 : MELUN FC / VILLENEUVE ABLON US du 09/10/2022 (R2/B)**

Après lecture de la FMI et du rapport de l'arbitre officiel, la Commission enregistre le 1<sup>er</sup> forfait non avisé de VILLENEUVE ABLON US.

**24963230 : EPINAY ACADEMIE / VILLETANEUSE CS le 16/10/2022 (R2/C)**

Demande d'inversion de match, avec accord des 2 clubs.

Les rencontres deviennent :

Aller - 24963230 : VILLETANEUSE CS / EPINAY ACADEMIE le 16/10/2022

Retour – 24963296 : EPINAY ACADEMIE / VILLETANEUSE CS le 12/02/2023

**Accord de la Commission.**

**U16 – COUPE DE PARIS – CREDIT MUTUEL I.D.F.**

**16èmes de Finale :**

Les matchs sont à consulter sur le site internet de la Ligue et se dérouleront le dimanche 23/10/2022

<https://paris-idf.fff.fr/competitions?id=400497&poule=1&phase=1&type=cp&tab=resultat>

Pour ces rencontres il sera désigné **UN (1) ARBITRE**, à la charge du club recevant.

**U16 - CHAMPIONNAT**

**24572232 : EPINAY ACADEMIE / ISSY LES MOULINEAUX FC le 16/10/2022 (R2/B)**

Reprise du dossier.

Courrier de la Mairie d'EPINAY SUR SEINE indiquant l'indisponibilité des installations à cette date, en raison de l'organisation d'un semi-marathon.

Courriel d'ISSY LES MOULINEAUX FC indiquant la possibilité de recevoir le dimanche 16 octobre 2022 à 14h00, sur le stade de la Cité des Sports à ISSY LES MOULINEAUX.

Les rencontres deviennent :

Aller – 24572232 : ISSY LES MOULINEAUX FC / EPINAY ACADEMIE le 16/10/2022

Retour – 24572298 : EPINAY ACADEMIE / ISSY LES MOULINEAUX FC le 12/03/2023

**Accord des 2 clubs.**

**Accord de la Commission.**

**24572629 : AUBERVILLIERS C. 1 / CLAYE SOUILLY S. 1 du 16/10/2022**

Courriel d'AUBERVILLIERS C. et attestation de la Mairie de ST OUEN L'AUMONE informant du prêt d'un terrain de repli.

La Commission fixe cette rencontre le dimanche 16 octobre 2022 à 16h00, sur le stade Escutary à ST OUEN L'AUMONE.

**24572099 : ARGENTEUIL RC 1 / SARCELLES AAS 1 du 16/10/2022 (R1)**

Courriel du club d'ERAGNY FC et de la Mairie d'ERAGNY indiquant le prêt d'un terrain de repli pour jouer ce match.

La Commission fixe cette rencontre le dimanche 16 octobre 2022 à 14h00, sur le stade Louis Larue à ERAGNY.

**U15 Régional - championnat**

**24564722 RED STAR FC / ISSY LES MOULINEAUX FC du 15/10/2022 – poule A**

Demande du RED STAR FC pour décaler le coup d'envoi du match à 16h00.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord d'ISSY LES MOULINEAUX FC qui doit parvenir au plus tard le vendredi 14/10/2022 – 12h00.

**U14 - CHAMPIONNAT**

**24565158 CHAMPS SUR MARNE AS 1 / RIS ORANGIS US 1 reporté au 22/10/2022 (R2/B)**

Demande de CHAMPS SUR MARNE AS pour reporter le match au samedi 29/10/2022 (motif : terrains occupés par un tournoi).

La Commission inverse les matchs Aller / Retour comme suit :

Match Aller :

24565158 RIS ORANGIS US 1 / CHAMPS SUR MARNE AS 1 le 22/10/2022

Match retour :

24565203 CHAMPS SUR MARNE AS 1 / RIS ORANGIS US 1 le 03/06/2022

**CHAMPIONNAT REGIONAL U14  
Feuilles de Match manquantes**

La Commission demande aux clubs recevant ci-dessous de bien vouloir faire parvenir la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité au club recevant (art. 44 du RSG de la LPIFF).

**1<sup>er</sup> rappel :**

Régional 3 – poule B - 24565345 NANTERRE ES 1 / SAINT LEU FC 95 1 du 01/10/2022

Régional 3 – poule C – 24565434 MONTEREAU ASA 1 / DAMMARIE LES LYS FC 1 du 01/10/2022

Régional 3 – poule D – 24565528 – ORLY AS 1 / BAGNEUX COM 1 du 08/10/2022

**CDM – COUPE DE PARIS – CREDIT MUTUEL I.D.F.**

**16èmes de finale**

Ces rencontres se dérouleront **le DIMANCHE 23 OCTOBRE 2022 à 9h30**, sur le terrain du club premier nommé.

Liste des matchs disponibles sur le site internet de la Ligue de Paris Ile de France de Football.

<https://paris-idf.fff.fr/competitions?id=400493&poule=1&phase=1&type=cp&tab=resultat>

**ARBITRAGE:**

Pour ces rencontres il sera désigné **UN (1) ARBITRE**, à la charge du club recevant

**CDM - CHAMPIONNAT**

**24571416 : BALLANCOURT FC / CHEVILLY LARUE ELAN du 11/09/2022 (R2/B)**

La Commission reporte ce match au 23 octobre 2022.

**24571164 : LESIGNY USC / SERVON FC du 02/10/2022 (R1)**

La Commission,

Après lecture du rapport de l'arbitre officiel et du courriel des 2 clubs,  
entérine le résultat du score comme suit ;

LESIGNY USC : 0 but

SERVON FC : 1 but.

**ANCIENS – COUPE DE PARIS – CREDIT MUTUEL I.D.F.****1/32<sup>ème</sup> de finale****25270857 : PORTUGAIS DES ULIS / NANDY FC du 09/10/2022**

La Commission,

Après lecture du rapport de l'arbitre officiel,

Considérant qu'il y a eu un dysfonctionnement de la tablette lors de la clôture de la FMI,

Par ce motif,

entérine le résultat du match comme suit :

PORTUGAIS DES ULIS : 4 buts

NANDY FC : 7 buts.

**25270799 : LOUVECIENNES AS /CHANTELOUP LES VIGNES US du 09/10/2022**

Courriel de LOUVECIENNES AS.

La Commission enregistre le forfait de l'équipe de LOUVECIENNES AS, l'équipe de CHANTELOUP LES VIGNES US est qualifiée pour le prochain tour.

**25270807 : FR. 94 LE PERREUX / PAYS DE FONTAINEBLEAU du 09/10/2022**

La Commission,

Après lecture du rapport de l'arbitre officiel et du courriel de PAYS DE FONTAINEBLEAU,

Considérant qu'il y a eu un dysfonctionnement de la tablette lors de la clôture de la FMI,

Par ce motif,

Entérine le résultat comme suit 2 – 2 – victoire de PAYS DE FONTAINEBLEAU aux tirs au but 5 – 4.

L'équipe de PAYS DE FONTAINEBLEAU est qualifiée pour le prochain tour.

**ANCIENS – COUPE DE PARIS – CREDIT MUTUEL I.D.F.****16<sup>èmes</sup> de finale**

Ces rencontres se dérouleront **le DIMANCHE 23 OCTOBRE 2022 à 9h30**, sur le terrain du club premier nommé.

Liste des matchs disponibles sur le site internet de la Ligue de Paris Ile de France de Football.

**ARBITRAGE:**

Pour ces rencontres il sera désigné **UN (1) ARBITRE**, à la charge du club recevant

**CHAMPIONNAT DES ANCIENS****Feuille de Match manquante**

La Commission demande aux clubs recevant ci-dessous de bien vouloir faire parvenir la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité au club recevant (art. 44 du RSG de la LPIFF).

**1<sup>ER</sup> RAPPEL**

24604359 : VOLTAIRE SS / NANTERRE ES du 02/10/2022 (R2/B)

<b>ANCIENS - CHAMPIONNAT</b>
------------------------------

**24604348 : COMBS LA VILLE CA / WISSOUS FC du 18/09/2022 (R2/B)**

La Commission reporte ce match au 23 octobre 2022.

**24604614 : PARISIENNE ES / VGA ST MAUR du 18/09/2022 (R3/B)**

La Commission reporte ce match au 23 octobre 2022.

**24604628 : PARISIENNE ES / VOISINS FC du 16/10/2022 (R3/B)**

Courriel de la Mairie de Paris.

La Commission fixe cette rencontre à 11h00.

**24604754 : VERT LE GRAND FC / FC COURCOURONNES du 02/10/2022 (R3/C)****RAPPEL**

La Commission,

après lecture de la F.M.I., du rapport de l'arbitre officiel et du courriel de VERT LE GRAND FC, demande au club de COURCOURONNES FC des explications sur le non déroulement de cette rencontre, pour sa réunion du mardi 18 octobre 2022 à 12h.

A réception des informations communiquées, la Commission statuera.